

COMMUNE DE GUENGAT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

présenté par Gilles FOUQUET, adjoint au Maire en charge des finances

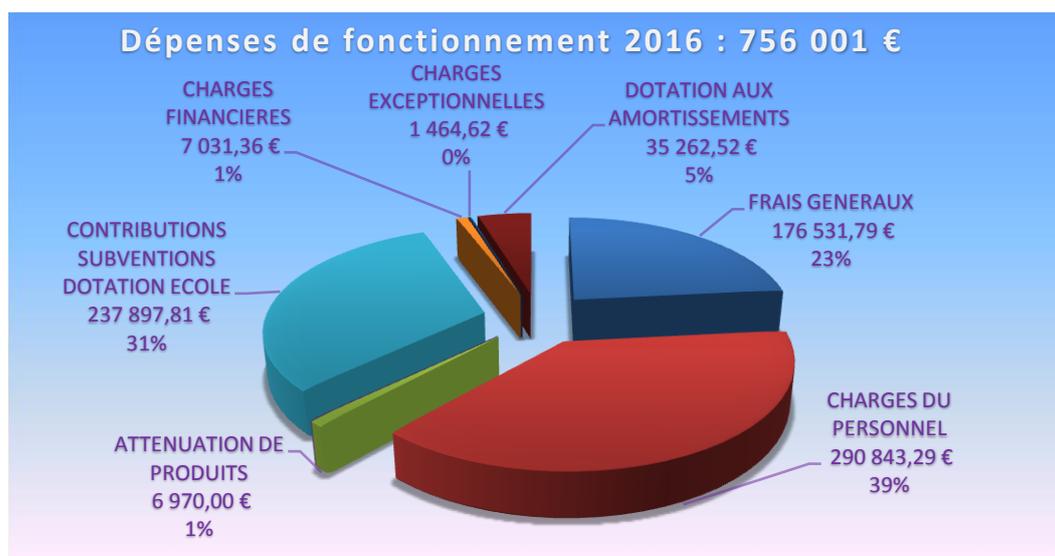
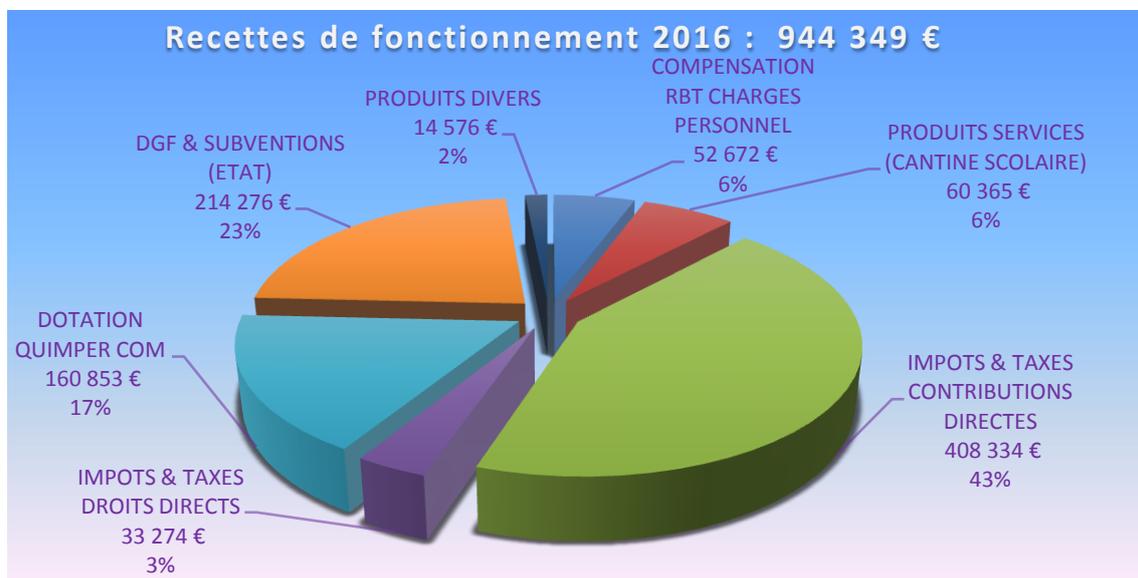
En date du 3 mars 2017, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2016.

En 2016, les dépenses de fonctionnement ont diminué : 756 001 € contre 773 872 € en 2015.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat qui représente un manque à gagner pour la commune de plus de 61 000 € en trois ans (contribution au redressement des finances publiques de l'Etat), la commune dégage tout de même un excédent de fonctionnement.

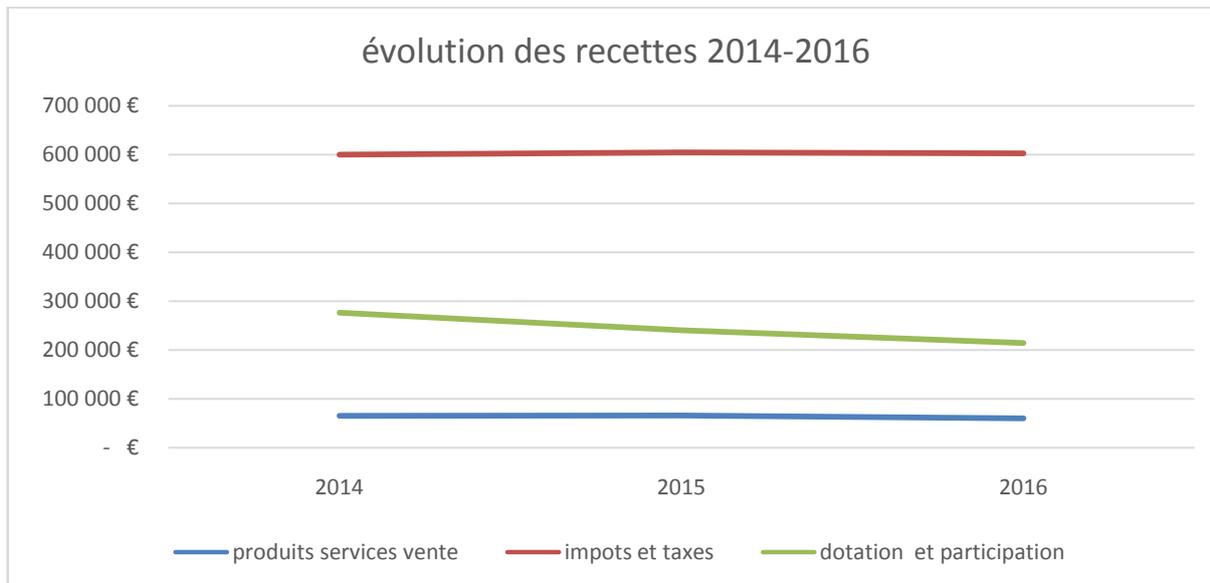
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016

RECETTES : 944 349 €	DEPENSES : 756 001 €
188 347 €	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (RECETTES – DEPENSES) QUI SERA REPORTE AU BUDGET 2017 DE LA COMMUNE	
Le Conseil Municipal a décidé d'affecter cet excédent à la section d'investissement pour financer les projets de 2017	



SECTION D'INVESTISSEMENT 2016

RECETTES : 397 329 €	DEPENSES : 189 107 €
208 222 €	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (RECETTES – DEPENSES) QUI SERA REPORTE AU BUDGET 2017 DE LA COMMUNE	



Constat : recettes de fonctionnement 2014-2015-2016

- chapitre 73 : « **impôts et taxes** »

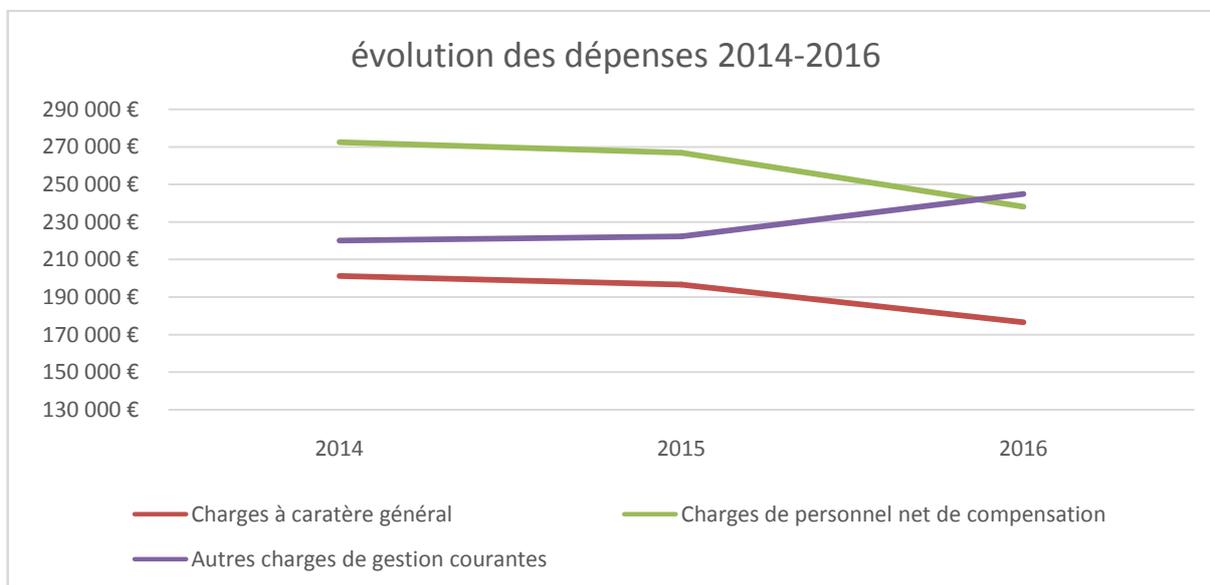
Pas d'évolution concernant les recettes issues des contributions directes : TH, TF et des dotations de Quimper Communauté en 2014, 2015, 2016

- chapitre 70 : « **produits services vente** »

Pas d'évolution concernant les recettes issues de la facturation de la cantine scolaire et autres produits divers (concessions cimetièrre, locations locaux communaux) en 2014, 2015, 2016

- chapitre 74 : « **dotations et subventions** »

Diminution drastique des recettes issues des dotations de l'Etat : la commune de Guengat contribue depuis 2014 au redressement des finances publiques de l'Etat au niveau national soit 61 000 € en moins en 3 ans (2014, 2015, 2016)



Constat : dépenses de fonctionnement 2014-2015-2016

- chapitre 11 : « **charges à caractère général** »

Nette diminution des frais généraux (électricité, eau, entretien et maintenance des bâtiments, assurance, repas cantine scolaire etc...)

- chapitre 12 : « **charges de personnel** »

Nette diminution des dépenses de personnel par une réorganisation du service administratif passant de 3,5 à 3 postes.

- chapitre 70 : « **autres charges de gestion courante** »

Nette évolution des charges de gestion courante par l'augmentation des contributions obligatoires et subventions.